

Si vous ne pouvez pas voir ce message,  
vous pouvez le visualiser en ligne ici



AGENDA

ANNUAIRE

REVUE DE PRESSE

FABRIQUE DE L'UIMM

La newsletter de l'UIMM Côte-d'Or - 19/10/2023

## A LA UNE

### “ Formation : Sécuriser la mise en place des forfaits en jours sur l'année ”

Vous souhaitez **mettre en place des forfaits en jours sur l'année** dans votre entreprise ou sécuriser votre pratique existante ?

Nous vous proposons une journée de formation, pour débiter sur le sujet ou pour vérifier la conformité des forfaits en jours sur l'année dans votre entreprise, **face aux dispositions légales**, via la négociation d'un accord d'entreprise, ou conventionnelles, via l'application des dispositions de branche de la métallurgie. Cette formation aura lieu le mardi 14 novembre à la Maison des Entreprises.



LES FORMATIONS

» [Plus d'infos](#)

## NOS ACTUALITÉS

## “ C'est la semaine de la mixité des formations et des emplois ”



Cette année encore, **AJIR Bourgogne** et l'**UIMM Côte-d'Or** sont partenaires de l'**association FETE** pour la **Semaine de la Mixité des Formations et des Emplois**.

Au programme : spectacle de théâtre-débat, visites d'entreprises, speed-dating de l'orientation et des stéréotypes, expositions, jeu en ligne sur l'égalité, ateliers égalité-mixité, grande lessive... Pour en savoir plus, [consultez le programme](#).

A l'occasion de la Semaine de la Mixité 2023, nous avons enregistré **un podcast avec l'association FETE**, ne manquez pas ce dialogue enrichissant et découvrez quels événements font **la promotion de l'industrie**.

» [Ecoutez le podcast](#)

**La hausse des matières premières** pèse sur la **trésorerie des entreprises** au risque de fragiliser nombre d'entre elles. La défense des **marges commerciales**, sans risque de perdre des ventes reste un enjeu important. Face à ses difficultés, mener **une négociation peut s'avérer complexe**. Nous vous proposons une session de formation à la Négociation Complexe Niveau 1 les 28 et 29 novembre prochains.



» **Plus d'infos**





Cette année, la **Semaine de l'industrie 2023 se tiendra du 27 novembre au 3 décembre.**

Cette semaine est un rendez-vous incontournable entre le monde professionnel et l'enseignement. L'objectif de cette manifestation annuelle est de **faire naître des vocations chez les jeunes en changeant leur regard sur l'industrie et ses métiers** grâce à l'organisation d'événements sur l'ensemble du territoire national.

Cette année encore **AJIR Bourgogne et l'UIMM Côte-d'Or** s'emparent de cette semaine pour faire briller l'industrie locale et vous propose participer de à un **forum du recrutement au sein du Salon Business Industries Dijon les 29 et 30 novembre.** Restez connectés pour suivre le programme de nos actions !

» [Inscrivez vous au forum du recrutement](#)

---

## “ Soltéa : campagne de répartition reportée au 10 novembre ”

Vous êtes un employeur redevable du solde de la taxe d'apprentissage ? **Le calendrier de la campagne de répartition a évolué et est prolongée jusqu'au 10 novembre.**

Pour rappel, si vous souhaitez soutenir la promotion de l'industrie, vous pouvez flécher votre solde à notre association **AJIR Bourgogne** (SIRET n°79070850700021). Cette association met en place tout au long de l'année des animations auprès du grand public et des scolaires pour faire découvrir les formations et les opportunités de l'industrie en Bourgogne.



» **Plus d'infos**

## “ Formation Référent en Santé et Sécurité au Travail ”



Vous souhaitez maintenir et **actualiser les compétences du référent en santé et sécurité au travail**, afin de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques. Vous souhaitez proposer, de manière concertée, des **améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques** sur lesquels il a la possibilité d'agir ?

Le Pôle Formation organise une **formation Référent SST** (Santé et Sécurité au Travail) les **6, 7, 14, 27 et 28 novembre prochains**.

Au programme : des retours d'expérience, les évolutions réglementaires et les nouveaux outils, les agissements sexistes en entreprise.

» **Plus d'infos**

Twitter



Suivez-nous !

LinkedIn



Facebook



**UIMM 21**

Maison des Entreprises - 6, allée André  
Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex  
Tél : 03 80 77 85 11 - Fax 03 80 77 85 01  
Contact:  
[uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)  
<https://www.uimm21.fr>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à l'adresse : [uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)  
© UIMM 21

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, adressez-vous à UIMM 21, Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex ou à [uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)